



Enfant arrivant sur la commune

## DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2024 / 2025

### L'enfant

Nom et Prénom de l'enfant.....  
Date de naissance : .....Lieu de naissance.....  
Sexe : M  F  Classe : ..... Maternelle  Elémentaire  .....  
Nom de l'école précédente.....Commune.....  
Vaccinations à jour :           oui            non

### Responsables légaux

#### Parent 1 – Père - Mère

Nom et Prénom.....  
Date de naissance.....  
Adresse.....  
.....  
☎domicile :.....☎portable :.....  
Adresse mail :.....  
Travaille    ne travaille pas   
Profession.....  
Nom et adresse de l'employeur .....

#### Parent 2 – Père - Mère

Nom et Prénom.....  
Date de Naissance .....

Adresse.....  
.....  
☎Domicile :.....☎portable :.....  
Adresse mail :.....  
Travaille            ne travaille pas   
Profession.....  
Nom et adresse de l'employeur.....

#### Situation familiale :

Marié(e)  - Vie maritale  - Célibataire  - Séparé(e)  - Veuf(ve)  - Autres

À Saint-Christoly-de-Blaye, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

Cachet de la Mairie

Reçu en Mairie

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Documents à fournir à la Mairie

- ☞ Photocopie du livret de famille ou acte de naissance
- ☞ Photocopie du carnet de santé (page des vaccins à jour)
- ☞ Photocopie d'un justificatif de domicile (sauf facture mobile)
- ☞ En cas de séparation ou de divorce : photocopie de la conclusion du jugement du JAF
- ☞ Photocopie du certificat de radiation de l'école précédente dans le cas où l'enfant a déjà été scolarisé



### Attention

Ce dossier ne vaut pas inscription au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire.

MAIRIE - 1, Place de l'Eglise - 33920 SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE  
TEL 05 57 42 50 40  
[mairie@saint-christoloy.fr](mailto:mairie@saint-christoloy.fr) / [affaires.scolaires@saint-christoloy.fr](mailto:affaires.scolaires@saint-christoloy.fr)  
lundi, jeudi 9h00 à 12h00  
mardi, mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00